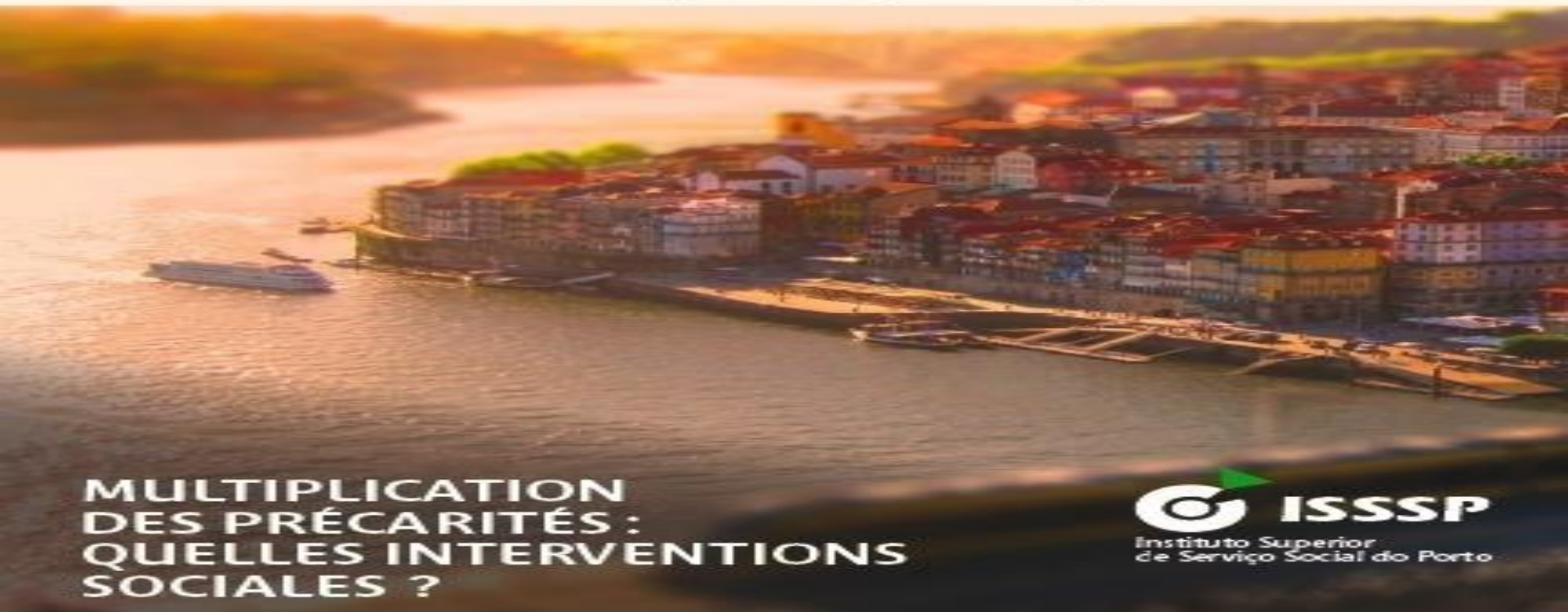




Association Internationale
pour la Formation, la Recherche
et l'Intervention Sociale

6^e congrès international du 7 au 10 juillet 2015 à l'ISSSP, Porto, Portugal



**MULTIPLICATION
DES PRÉCARITÉS :
QUELLES INTERVENTIONS
SOCIALES ?**



Information & inscription sur aifris.eu

**L'apport de l'intervenant social dans le cadre
d'un projet de développement rural intégré et
gestion des ressources naturelles (DRI/GRN)**

Réalisé par

**Boudhina Saida,
Travailleuse sociale conseillère
saidaboudhina@gmail.com**

Plan d la Communication

- Introduction
- Présentation du projet DRI/GRN
- Équipe de travail et méthode d'intervention.
- Pertinence du rôle de l'animateur social selon les phases d'étude.

Introduction

Il est intéressant de mettre le point sur les expériences de travail social en matière de développement durable intégré pour valoriser l'apport de l'intervenant social en tant qu'acteur fondamental parmi d'autres acteurs dans la pratique d'une approche multidisciplinaire et participative qui nécessite un niveau très élevé de perfectionnement et d'engagement et de réseautage.

- La communication est un témoignage d'une expérience qui a duré quatre ans de travail dans le cadre d'un programme de développement rural intégré et gestion de ressources naturelles (DRI/GRN).
- Le programme est mis en œuvre par la direction Générale de l'Aménagement et conservation des Terres Agricoles (DG/ACTA) sous tutelle du ministère de l'agriculture en tunisie en collaboration avec l'union européenne.

À cet égard nous trouvons intéressant de présenter cette expérience pour valoriser l'apport de l'intervenant social dans l'amélioration des conditions de vie des communautés cibles et la mise en œuvre participative et multidisciplinaire d'un ensemble de solutions durables pour les problèmes sociaux que les populations défavorisées affrontent.

Le Programme de Développement Rural Intégré et de Gestion des Ressources Naturelles (DRI/GRN) a été formulé en juillet 1996 dans le cadre du Programme de Coopération Financière entre la Tunisie et l'union Européenne, prévu par le règlement MEDA.

Les objectifs globaux du programme (DRI/GRN) sont :

- L'amélioration de la qualité de vie de la population rurale défavorisée, hommes et femmes et la lutte contre la pauvreté .
- L'augmentation des revenus des exploitants, hommes et femmes, dans les régions les moins favorisées .
- La protection des ressources naturelles, en particulier les ressources en eau et sol, dans le cadre d'un développement durable et participatif.

Dans ce contexte, la direction générale de l'ACTA a entrepris dans 7 gouvernorats de la Tunisie, avec le concours de l'Union Européenne, un projet de gestion des ressources naturelles.

Parmi les composantes dudit programme l'équipement des lacs collinaires permettant la mise en valeur et la valorisation des eaux des lacs .

Présentation de l'équipe de travail

Une équipe multidisciplinaire:

- Animateur social (travailleur social)
- Ingénieur hydraulicien
- Ingénieur en génie rural
- Technicien en agriculture
- Technicien en topographie.

•Formation de l'équipe de travail sur l'approche participative et l'application de la MARP pour l'organisation des communautés rurales (la formation a duré 7 mois ,elle a été basés sur l'alternance entre la théorie et la pratique).

Mission de l'équipe multidisciplinaire

L'équipe a pour missions de:

- Appréhender les potentialités, l'état des ressources naturelles et les contraintes du milieu physique et socio-économique, ainsi que les stratégies des populations en matière de gestion des ressources naturelles,
- Réaliser des études de faisabilité et d'aménagement des bassins versant des lacs collinaires ainsi que la conservation des ressources naturelles et le développement local des communautés proches du bassin des lacs,
- Instaurer un réseau de travail en faveur des populations locales.

Les objectifs de l'étude

- Aménagement anti-érosif intégré du bassin versant de la zone d'étude dans le but d'augmenter la durée de vie de la retenue et de conserver les terres agricoles contre l'érosion.
- Un plan de mise en valeur arrêté en concertation avec la population concernée.
- L'équipement du lac en matériel d'irrigation qui sera utilisé d'une manière collective.
- Création d'un groupement de développement agricole local (GDA).

Méthode de travail de l'équipe

- **Application de la méthode accélérée de recherche participative (MARP)**, pour faire un diagnostic participatif et rapide des conditions physiques et socio-économiques au niveau du terroir et de conception de schéma d'aménagement intégré;
- Elle consiste à faire un diagnostic et une planification participative menés dans la zone du lac collinaire avec la participation de toutes les populations vivant dans la zone et dans toutes les étapes du projet

**Pertinence de l'expérience d'intervention
communautaire intégrée**

**Dans la conception et la mise en œuvre des
études d'aménagement dans le cadre du projet
DRI/GRN**

Pertinence de l'expérience d'intervention communautaire intégrée

- Le TS est le maillon fondamental pour la réalisation du projet dans toutes ses étapes fondamentales.
- Même s'il n'est pas spécialiste en matière d'ingénierie agricole son rôle est déterminant,
- Il joue le rôle de facilitateur entre les techniciens de l'équipe et les populations du BV pour élaborer un plan d'aménagement et de protection.

Phase1 :Collecte d'information

- **Rôle et tâches de l'animateur social (TS) :**
- Présentation du projet, de l'équipe de travail et la méthode de travail participative;
- Séances d'animation, entretiens individuels ou en groupe (pratique des outils de la MARP);
- Collecte des informations à travers les outils de la MARP (carte de ressources, carte d'occupation des terres, enquête semi-structurée et guide d'entretien, arbre à problème, cadre logique...);
- Aider les populations dans leur réflexion à valoriser leurs expériences et leur savoir-faire local.



- **Rôles et tâche des autres membres de l'équipe:**
- Collecte des données secondaires (consultation des rapports et documents administratifs);
- visite des sites d'intervention et identification préliminaire des problématiques de développement;
- enregistrements des informations dégagées durant l'animation du TS des populations (observation/écoute active...).

Diagnostic participatif

•Rôle et tâches de l'animateur social (TS) :

- Facilite la restitution et la validation des données identifiées et analysées par la population,
- Aide les paysans a prioriser les actions et a identifier les groupes d'intérêts,
- Hiérarchisation des problèmes,
- Choix des solutions tout en tenant compte de l'ordre de priorité,
- Animation d'une analyse participative des contraintes et des solutions avec l'arbre à problèmes et à solutions,
- L'analyse des capacités organisationnelles des populations.

• **Rôle et taches de l'animateur social (TS) :**

- Il cherche les points d'intérêt communs entre les populations des communautés rurales qui vivent en général en autarcie et présentent des formes de résistance contre tout changement de leur milieu. Et parfois ,
- Encourage l'empowerment des personnes, des groupes et des communautés,
- Aide les populations dans leurs réflexions et valorise au mieux les stratégies, les expériences et les savoir-faire paysans,

Rôle et taches des autres membres de l'équipe qui participent aussi aux séances de diagnostic pour mieux comprendre l'état de lieu du BV et les priorités et les soucis des populations concernées,

- Recoupement des données collectées avec les techniciens du CRDA.

Restitution / validation et planification

C'est une phase charnière entre la phase de collecte des données et la planification,

Rôle et tâches de l'animateur social (TS) :

- **Durant cette phase le TS** retourne l'ensemble des informations collectées tout le long du processus de diagnostic participatif à la population d'une manière simple et organisée,
- Afin de faciliter la compréhension et la perception de la population des aspects, des phénomènes et des potentialités de leur terroir ,
- Facilite l'analyse de la faisabilité sociale, technique et financière des solutions proposées par les populations,

• **Rôle et tâches de l'animateur social (TS) :**

- Programmation, définition des modalités d'exécution et répartition des tâches entre les populations et l'administration et les autres partenaires,
- Planification des activités dans le temps et dans l'espace (les échéanciers d'exécution des actions),
- Répartition des tâches,
- Identification du coût d'aménagement (coûts par composante),
- L'adhésion à la mise en œuvre du projet local par le comité de développement,
- Responsabilisation des populations dans la conception et la gestion de toutes les activités de développement de leur milieu et de leur terroir.

Travail en Réseau

- **Le TS veille sur la bonne implication et répartition des tâches** dans le cadre du travail en réseaux entre les populations et l'administration et les autres partenaires.
- **Parmi les travaux réalisés en partenariat:**
- Construction d'un local pour la GDA (main-d'œuvre de la population/ CRDA matériaux de construction)
- Réalisation des travaux d'aménagement aux institutions existantes dans les milieux (avec les partenaires de la société civile et la population)
- Les mesures d'écoulement collectif des produits au marché local,

• Travail en Réseau

- Organisation des campagnes agricoles avec les services de vulgarisation,
- Aménagement des pistes agricoles qui ont un rôle social et économique,
- Installation d'une parcelle de démonstration de culture
- Sélection d'un agriculteur leader pour démontrer aux autres les avantages des bonnes pratiques culturelles.

Élaboration d'un contrat programme collectif

- Les obligations du groupement des bénéficiaires (sous forme d'un comité de développement) se traduisent principalement par des engagements relatifs à l'entretien et à la sauvegarde du site, à la mise en valeur, à la gestion de l'eau et du matériel collectif et à l'assistance aux sessions de formation et l'écoulement des produits,
- **L'administration s'engage** à fournir l'équipement d'irrigation et du matériel végétal, et à former les exploitants,
- **Contribution de la population** dans la réalisation du plan d'aménagement participatif nécessite la contribution des agriculteurs, la répartition des actions entre l'administration et les agriculteurs .

Impact du projet DRI/GRN

- Un plan d'aménagement est arrêté avec la population concernée et se traduit par un ensemble d'impacts mettant en relief l'intérêt socio-économique qu'occasionnera la réalisation de l'ensemble des activités prévues.
- **En outre, le plan d'aménagement prévu, aura d'autres effets importants :**
- **Effets sur la perte en terre;**
- La rétention des sédiments ce qui permettra la prolongation de la durée de vie du lac,
- Maintenir la fertilité du sol et d'améliorer la production agricole des espaces aménagés.

- **Effet socio- économique:**

- Création d'emplois,
- Améliorer les conditions de vie,
- Agir pour et avec les groupes vulnérables,
- L'intégration des jeunes des deux sexes dans différents domaines de formation professionnelle,
- La création des associations à intérêt collectif,
- La mise en place des microprojets et la réhabilitation de l'infrastructure
- La protection de l'environnement ,
- Renforcement de la solidarité entre les habitants de la communauté,
- La lutte contre l'exclusion et promotion de l'intégration.

Mot de fin

« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. »

Kofi Annan



Merci pour votre attention

